



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial n° 117 du 29 août 2022

Direction Départementale des Finances Publiques

Arrêté portant désignation des agents habilités à siéger en tant que Commissaire du gouvernement devant les juridictions de l'expropriation

Direction départementale
des Finances publiques de l'Hérault
334 Allée Henri II de Montmorency
CS 17788
34954 MONTPELLIER cedex 2

Arrêté portant désignation des agents habilités à siéger en tant que Commissaire du gouvernement devant les juridictions de l'expropriation.

Le Directeur départemental des Finances publiques de l'Hérault.

Vu le code de l'expropriation, notamment ses articles R.212-1 et R.311-24 ;

Arrête

Art 1^{er} : Mme Corinne SOUBEYRAN, Inspectrice divisionnaire, est désignée pour me suppléer dans les fonctions de Commissaire du Gouvernement auprès des juridictions de l'expropriation du département de l'Hérault statuant en premier ressort et en appel pour les expropriations des biens situés dans le département de l'Hérault.

Art 2 : En cas d'empêchement de Mme Corinne SOUBEYRAN, elle sera remplacée par Mme Caroline BESER ou Mme Sophie FLORY ou Mme Malory PERSONNE ou Mme Geneviève JEAN ou Mme Angélique SEBAT, Inspectrices des Finances publiques, ou M. Marc DEBAY ou M. Thierry NATUREL, Inspecteurs des Finances publiques.

Art 3 : Mme Christine CREUTZ, Inspectrice divisionnaire, est désignée pour me suppléer dans les fonctions de Commissaire du Gouvernement auprès de la Cour d'Appel de Montpellier pour les expropriations des biens situés dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude.

Art 4 : Mme Florence GALEOTTI, Inspectrice divisionnaire, est désignée pour me suppléer dans les fonctions de Commissaire du Gouvernement auprès de la Cour d'Appel de Montpellier pour les expropriations des biens situés dans le département de l'Aveyron.

Art 5 : Le présent arrêté abroge l'arrêté du 1^{er} juin 2022.

Art 6 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Montpellier, le 26 août 2022

Le Directeur départemental des Finances publiques


Laurent GUILLON
Administrateur général des Finances publiques